

SAMEDI
7 JUIN

.....
GRANDE PLACE DU BOURG



LE RAID DES MARAICHERS

EYSINES

LES 10 ANS



Règlement du Raid des Maraîchers

Article 1

Les services des sports et développement durable de la ville d'Eysines organisent 2 parcours de randonnées pédestres (10 et 15 km), deux randonnées vélos de dix huit à trente kilomètres (randonnée vélo famille et randonnée cyclo) ainsi qu'un circuit de 3 kilomètres adapté aux enfants accompagnés de leurs parents. Ces parcours se déroulent sur le territoire d'Eysines et les villes limitrophes du Parc des Jalles le Samedi 7 juin 2014. Des bénévoles du « Maillon Cyclo Club » encadreront les groupes de cyclistes –Chaque participant aux différentes randonnées pédestres aura un itinéraire pour s'orienter sur les parcours. Des « étapes découvertes » et des animations sont prévues sur les parcours avec pour but la valorisation de l'activité économique de la zone maraîchère, la sensibilisation aux circuits courts de distribution, et à l'éco consommation.

Article 2

Le rendez-vous pour les randonnées pédestres et vélos est prévu entre 8h30 et 9h place de l'église (rue de l'hôtel de ville à Eysines) – Pour le circuit enfants le rendez vous est prévu à 10h.

Article 3

Les enfants âgés de moins de quinze ans devront être obligatoirement accompagnés de leurs parents, sauf dans un cadre associatif où ils seront encadrés par des adultes référents. La participation au raid est gratuite. La date limite d'inscription est le 29 mai 2014. Le bulletin d'inscription est à remettre à l'adresse suivante : Mairie d'Eysines Service des Sports 33327 Eysines Cédex ou par mail raid.maraichers@eysines.fr

Article 4

Les randonnées sont ouvertes à tous. Pour les randonnées vélos, les participants devront se munir d'un vélo en bon état de fonctionnement (sous l'entière responsabilité des participants). Le casque est fortement conseillé pour la randonnée cyclo. Lors de l'inscription le bulletin devra être dûment rempli (nom, prénom, date de naissance, adresse, choix de la randonnée, et signature). Aucune inscription ne sera effectuée sans la remise de ce bulletin.

Article 5

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de chute, perte ou vol d'effets personnels.

Article 6

La ville d'Eysines, dans le cadre de cette manifestation couvre les risques de responsabilité civile des organisateurs, des bénévoles et des participants. Nul ne pourra engendrer une procédure contre la ville sauf en cas de danger imminent sur le parcours (objets dangereux notamment...)

Article 7

La sécurité routière sera assurée par la police municipale, des postes de secours seront assurés par la croix rouge.

Article 8

Les randonnées pédestres et cyclos dureront environ 3h et le circuit enfants 1h30. L'arrivée des derniers participants est prévue à 12h30.

Article 9

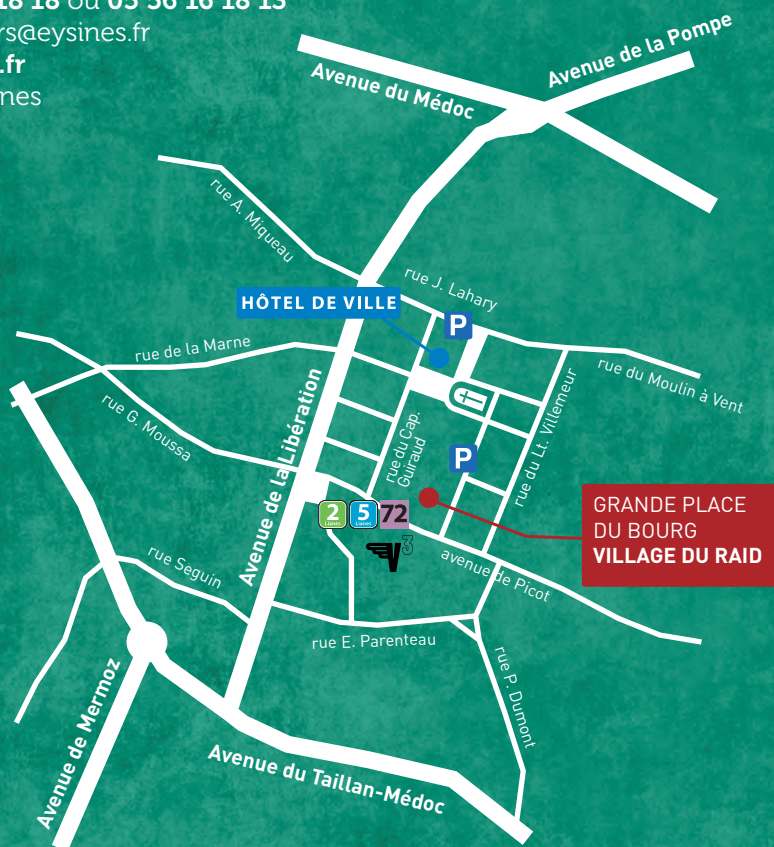
Un reportage photographique sera réalisé dans le cadre de la manifestation. En vous inscrivant, vous autorisez la ville à utiliser votre image et celle de votre famille dans ses publications habituelles à des fins de communication et de promotion.

Article 10

La manifestation pourrait être annulée ou interrompue par les organisateurs pour des raisons météorologiques ou des faits susceptibles de nuire à la sécurité des participants, ou tout autre cas de force majeure.

CONTACT

Mairie d'Eysines
Service des sports
33327 Eysines cedex
Tél. **05 56 16 18 18** ou **05 56 16 18 13**
raid.maraichers@eysines.fr
www.eysines.fr
facebook/eysines



VENIR AU RAID

En voiture, prendre la sortie 8 et suivre centre ville d'Eysines, Parkings gratuits à proximité :
Parking du Plateau, parking autour de la grande place, le long de la rue du Lieutenant Villemeur
En vélo, suivre la direction Eysines centre ou centre culturel le Plateau
En bus, les liane 2, 72 et 5 arrêt Eysines centre

